

Un réseau de trafiquants de cocaïne démantelé

Stupéfiants » Au mois de janvier, la police fribourgeoise a investigué sur un trafiquant de cocaïne âgé de 37 ans et domicilié dans le canton. Plusieurs membres de cette filière ouest-africaine, dont le fournisseur, ont ainsi pu être identifiés dans le cadre de cette enquête conduite par le Ministère public.

Les protagonistes faisaient venir la marchandise du Brésil avec l'aide de «mules», qui l'acheminaient jusqu'à Paris conditionnée en boulettes stockées dans leurs estomacs. Là, d'autres mules venaient les récupérer pour les ramener à Zurich. La cocaïne était ensuite écoulée auprès d'autres revendeurs actifs dans les cantons de Genève,

Vaud, Zurich, Argovie, Bâle, Lucerne et Fribourg.

Entre février et juin, les investigations ont permis d'interpeller le trafiquant fribourgeois de 37 ans. Trois autres hommes domiciliés hors canton (deux mules de 46 et 40 ans ainsi que l'instigateur, âgé de 41 ans) ont également été arrêtés. Un total de 720 grammes de drogue, répartis dans 78 boulettes, a été saisi. La cocaïne présentait un degré de pureté d'environ 90%.

Placés en détention provisoire par le Ministère public, les quatre individus seront dénoncés aux autorités compétentes, précise le communiqué de la police fribourgeoise. »

MARC-ROLAND ZOELLIG

Le Shine offre l'apéro aux mécontents

Pérolles » Face aux plaintes de résidents, la direction du club tente d'apaiser les esprits.

Restés fermés durant six ans, les locaux de l'ancien cinéma Corso ont repris vie avec la mue des lieux en club. Le Shine brille par son pouvoir d'attraction depuis la fermeture du Rock Café l'année dernière. Un peu trop, selon des habitants du boulevard de Pérolles, qui ont multiplié les plaintes ce mois. Le gérant du lieu les a invités à un apéritif lundi soir pour discuter de la situation. Une invitation parue dans *La Liberté* vendredi dernier.

«Dimanche passé, vers 4 h du matin, j'ai été réveillé par une bagarre entre jeunes sortant du Shine. La police est intervenue mais le temps que ça se calme

ma nuit était foutue. Il faut faire quelque chose, ça devient infernal», se plaint Bernard Brunet, l'un des seuls habitants à avoir répondu présent.

Pour le responsable du Shine, Veysel Kavun, «c'est surtout durant le week-end au moment de la fermeture que le bruit pose problème». Une situation «assez récente» engendrée par la fermeture du Rock Café et l'afflux de jeunes pas habitués des lieux avant l'an dernier. «Nous sommes passés de 150 clients par soirée à quelque 250 à 300 pour les nuits de fin de semaine. Ces clients ont entre 18 et 30 ans. Nous avons renforcé la sécurité. Nous sommes passés de 3 à 6 employés», relève le gérant.

Pas de quoi calmer la situation, puisque les plaintes se sont

multipliées auprès de la préfecture, de la police du commerce et de la police cantonale depuis ce printemps. La police cantonale tempère, signalant ne pas noter d'augmentation globale depuis la fermeture du Rock Café. «Il y a ponctuellement des plaintes concernant le Shine. Elles ont été un peu plus récurrentes récemment, mais la période estivale est propice aux flâneries parfois turbulentes au sortir des discothèques», relève Isabelle Taylor, attachée de presse à la police cantonale, indiquant que la police reste attentive à la problématique grâce à ses patrouilles aux abords des établissements publics.

A la police du commerce, on note une augmentation des doléances liées aux «vibrations des basses et à l'isolation phonique»

ainsi qu'au bruit occasionné par les jeunes sortant du club. «Elles sont en cours de traitement», signale Alain Maeder, chef de la police du commerce, ajoutant que l'autorisation de patente D (jusqu'à 4 h tous les jours) dont bénéficie le Shine arrive à échéance le 30 septembre.

Quel que soit le verdict, l'établissement ne jouira pas de la possibilité de fermer à 6 h du matin. Le Shine comptait obtenir la patente F, mais cette procédure d'attribution a été suspendue en raison du traitement de la motion des libéraux-radicaux Johanna Gapany et Romain Collaud. Celle-ci pourrait mener à la prolongation des horaires des discothèques jusqu'à 5 h voire 6 h. »

IGOR CARDELLINI

Douze jeunes participent durant quatre jours à un chantier bénévole en montagne, près de L'Etivaz

Les apprentis montent à l'alpage

« PHOTOS CHARLES ELLENA
« TEXTE ANNE REY-MERMET

Solidarité » Des casques orange apparaissent dans les frondaisons, mais rien ne semble troubler la quiétude de la forêt. Pourtant, un peu plus haut sur le sentier, douze apprentis de JPF Construction s'activent. Pendant quatre jours, les jeunes en formation dans l'entreprise basée à Bulle travaillent à construire des marches pour faciliter l'accès à l'alpage de Grand Clé (1837 m), dans la région de L'Etivaz.

C'est un mandat atypique pour ces jeunes maçons et constructeurs de route, non seulement en raison du cadre, mais aussi parce qu'il s'agit d'un chantier bénévole. JPF Construction met ainsi de la main-d'œuvre à disposition dans le cadre du projet Volontaires Montagne, mené conjointement par l'Aide suisse aux montagnards et le Groupement suisse pour les régions de montagne.

Pas de concurrence

«L'alpage de Grand Clé, exploité par mon fils Michaël, n'a pas d'accès par la route et le sentier qui y mène comporte des passages délicats. Si c'est mouillé, ça glisse beaucoup», expose Vincent Grangier, agriculteur, qui exploite également une ferme à Montbovon. Sans aide bénévole, impossible pour la famille Grangier de refaire ce chemin. «Un agriculteur n'a pas les moyens de faire ça, mais si on veut maintenir ces alpages il faut aussi de l'entretien», souligne Vincent Grangier.

Les tenanciers d'alpage profitent ainsi gracieusement de l'expertise de l'entreprise, qui a trouvé des solutions pour aménager le sentier. «Le matériel et les repas de midi sont fournis par les bénéficiaires et les outils par l'entreprise. Le chantier commence par une reconnaissance qui débouche sur un procès-verbal. Celui-ci définit ce que chacun fait et met à disposition», indique Alain Peter, coordinateur Volontaires Montagne pour la Suisse romande.

Des entreprises donnent de leur temps pour ce projet, mais aussi des écoles, des associations ou des clubs



Les apprentis maçons et constructeurs de route posent des marches pour faciliter l'accès à l'alpage de Grand Clé, près de L'Etivaz.

services. «Nous voulions faire quelque chose de spécial, et le but n'est pas de se faire concurrence, mais aucun risque ici», précise Jacques Andrey, responsable de la formation technique chez JPF Construction.

Travail autonome

Entre les arbres, les apprentis percent des trous à l'aide d'une machine, la seule dont ils disposent. Ils y fichent ensuite des fers à béton, puis y accolent une traverse de chêne pour créer une marche. Il faut ensuite combler les vides avec des cailloux, pour que le bétail ne risque plus de glisser. Ce mandat est décidément original à plus d'un titre: les jeunes travaillent sans machine, si ce n'est la perceuse, ni véhicule. Il faut être stratégique, pour ne pas devoir remonter sans cesse pelles et pioches sur son dos.

Sans cette aide, impossible de refaire le sentier

Lundi, Jacques Andrey a expliqué aux jeunes les tâches à accomplir, et les apprentis travaillaient depuis de façon autonome.

«Nous sommes tous apprentis donc tous sur un pied d'égalité, nous pouvons donner notre avis», relève Arthur Tirmarche, 20 ans, de Charmey. «Nous nous concertons pour prendre des décisions», ajoute Thibault Rime, 18 ans, de Bulle. Commencé lundi, le chantier avance bien, l'organisation des jeunes semble fonctionner.

C'est l'heure de la pause, à l'ombre d'un sapin. Les apprentis apprécient le cadre et le caractère atypique de ce chantier. «Il n'y a pas de grue, nous devons presque tout faire à bras», énonce Thibault Rime, quand on l'interroge sur les différences avec ses tâches quotidiennes.

Avec ces nouvelles marches, la désalpe sera assurément moins délicate. «Nous rendons service, c'est toujours cool!», conclut Arthur Tirmarche, tout sourire. »